

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 4 FEVRIER 2020**

L'an deux mil vingt,

Le mardi 4 février 2020,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n° : DL 1/2020

Objet : Approbation du nouveau pacte d'actionnaires de la SEMARDEL

- M. ADRAS (titulaire - CPS)
- M. AMBROISE (titulaire - CPS)
- M. BARSANTI (titulaire - CPS)
- M. BERNARD (titulaire - CPS)
- M. BINICK (titulaire - CCHVC)
- M. BLIN (titulaire - CPS)
- M. BOYER (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- Mme FARGEOT (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire - CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire - CPS)
- M. MARTIN (titulaire - CPS)
- Mme MORCH (titulaire - CPS)
- M. PANCIATICI (titulaire - CPS)
- M. QUEANT (suppléant - CPS)
- M. SFERRAZZA (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- Mme VIALA (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- Mme VON EUW (titulaire - CCHVC)

DATE DE CONVOCATION

Le 27/01/2020

Absents excusés :

M. BAY (titulaire - CCHVC); M. BONNET (titulaire - CPS) ; M. BOUAZZAOU (titulaire - CPS) ; M. CARRE (titulaire - CPS) ; M. CORDIER (titulaire - CPS) ; M. DA SILVA (titulaire - CPS) ; Mme DARMON (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC) ; M. OSSENI (titulaire - CPS) ; M. PAGE (titulaire - CPS) ; M. PONS (titulaire - CPS) ; M.ROS (titulaire-CPS) ; Mme WICHEREK-JOLY (titulaire - CPS).

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

EN EXERCICE : **41**
PRESENTS : **28**
VOTANTS : **28**

Monsieur Rémi BOYER est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération DL1/2020
Approbation du nouveau pacte d'actionnaires de la SEMARDEL

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L1524-1 à L1524-7 relatifs à la constitution et au fonctionnement des sociétés d'économie mixte locale,

Vu les statuts de la Société d'Economie Mixte d'Actions de la Revalorisation des Déchets et des Energies Locales (SEMARDEL) établis le 9 novembre 1984 et modifiés par l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 juin 2013,

Vu le pacte d'actionnaires entré en vigueur le 17 décembre 2015,

Vu le courrier de la SEMARDEL en date du 19 novembre 2019, sollicitant l'approbation d'un nouveau pacte d'actionnaires du groupe SEMARDEL établi pour une durée de 8 ans,

Considérant la volonté collective des actionnaires de signer un nouveau pacte d'actionnaires qui se situe dans la pleine continuité du premier,

Considérant que les modifications apportées aux stipulations du précédent pacte tiennent compte :

- Des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes concernant le pacte,
- Des mouvements d'actions depuis l'entrée en vigueur du pacte ou en cours :
 - o liés au transfert de compétence : transfert des actions de Grigny vers Grand Paris Sud, d'Epinais-sur-Orge vers Paris Saclay, de Fleury et Sainte Geneviève des bois vers Cœur d'Essonne Agglomération,
 - o la volonté de permettre à de nouveaux actionnaires d'entrer au capital : vente d'actions du Siredom au Syctom de Paris, de la SEMARDEL à SAFIDI, de SOREC à REMONDIS,
 - o liés à la volonté d'actionnaires historiques de renforcer leur engagement : la CDC au travers le rachat d'actions SOREC, le Département par le rachat d'actions détenues par les communes de Juvisy-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Epinais-sur-Orge et Morigny-Champigny.
- De la volonté de certains actionnaires (SYCTOM et CDC) d'accompagner le plan de développement de l'entreprise par des avances en compte courant,
- De la volonté de donner à l'entreprise la stabilité nécessaire pour mettre en œuvre un plan de développement qui prévoit 70 M€ d'investissement,
- D'une diversification de la composition des comités pour assurer une meilleure information et une participation accrue aux décisions du conseil d'administration (article 5),
- Du renforcement des éléments d'exercice de la maîtrise publique de la SEMARDEL par les actionnaires représentant les collectivités territoriales et leurs groupements (articles 2.3, 3, 4.3, 4.5 et 8),
- De l'encadrement des conditions de sortie des actionnaires privés (article 9),
- De la durée du pacte portée à huit ans avec la tenue d'un point annuel sur sa mise en œuvre et d'une clause de rendez-vous tous les trois ans pour permettre le cas échéant son évolution par avenant (article 14 et 15).

Vu la note de présentation et le pacte d'actionnaires annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le pacte d'actionnaires de la SEMARDEL annexé à la présente délibération,
- **Autorise** le Président à signer le nouveau pacte d'actionnaires de la SEMARDEL.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **12 FEV. 2020**
Affichée le : **12 FEV. 2020**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL1_2020
Date de la décision:	2020-02-04 00:00:00+01
Objet:	Approbation du nouveau pacte d'actionnaires de la SEMARDEL
Classification matières/sous-matières:	1.5
Identifiant unique:	091-200062321-20200204-DL1_2020-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20200204-DL1_2020-DE-1-1_0.xml	text/xml	1129
<i>nom original:</i>		
Annexe DL N°1 pacte_actionnaire.pdf	application/pdf	479096
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20200204-DL1_2020-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	479096
<i>nom original:</i>		
dl1 2020.pdf	application/pdf	183509
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20200204-DL1_2020-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	183509
<i>nom original:</i>		
Note de présentation DL N°1.pdf	application/pdf	109582
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20200204-DL1_2020-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	109582

Cycle Contenu dans l'archivage

État	Date	Message
Posté	12 février 2020 à 13h52min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 février 2020 à 13h55min03s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	12 février 2020 à 13h55min07s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	12 février 2020 à 14h00min44s	Recu par le MIAT le 2020-02-12